

Appel à projet

72 heures pour créer

Résidence de création de 3 jours à Centrale 7
Bourse de 500 € pour chaque artiste participant

Création : 11-12-13 Mai 2010

Diffusion : nuit du samedi 15 Mai 2010
puis du 23 Mai au 31 Juillet 2010

APPEL A PROJET

En vue de la sélection de 7 artistes pour :

- 3 jours de création sur un site exceptionnel : la friche industrielle du carreau minier de Bois II à Nyoiseau (49)
- 1 première diffusion le 15 mai 2010 lors de la nuit.heptogen centrale 7, une soirée mêlant musique et arts plastiques

=> les œuvres seront ensuite exposées pendant 2 mois ½ à Centrale 7

**=> Candidature à retourner
avant le 15 Mars 2010**

Un événement organisé en partenariat par les associations Centrale 7 et Heptogenia Entertainment

Mécène & Loire
Fondation d'entreprise de Maine-et-Loire

Anjou
CONSEIL GÉNÉRAL
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Anjou Bleu
Pays Segréen

HEPTOGENIA
ENTERTAINMENT

CENTRALE 7
"Ateliers d'Artistes"
<http://www.centrale7.net>

I / Le Projet :

Où ? Une friche industrielle

Le carreau de Bois II à Nyoiseau, dans le segréen (Maine et Loire), fut un lieu d'extraction du minerai de fer employant jusqu'à 800 personnes à son apogée au milieu du 20ème siècle. Fermé depuis 1985, il a connu une lente dégradation par des pillages, l'œuvre du temps et les démolitions. Depuis le début des années 2000, des artistes y ont installé leurs ateliers et s'attachent à y créer les conditions d'une renaissance. L'association Centrale 7 est l'un des acteurs de cette activité artistique (+ d'infos : <http://www.centrale7.net>)

Quand ? A l'ouverture de la saison

L'ouverture de la saison 2010 de Centrale 7 est l'occasion d'organiser un évènement dédié à la création artistique (workshop des 11, 12 et 13 mai). Les œuvres réalisées pendant ces trois jours de création seront dévoilées le samedi 15 mai 2010 lors de la nuit.heptogen centrale 7. Cette soirée d'ouverture réunira, par une scénographie spécifique au lieu, l'exposition des œuvres et une programmation musicale.

Quoi ? 72 heures pour donner une vision de la vie du lieu

7 artistes seront réunis sur une période de 3 jours pour investir différents espaces du site minier; dans des endroits couverts ou en extérieur. La diversité des disciplines qui seront représentées (land'art, installations, fresque, sculpture, photographie, vidéo) viseront à apporter des approches originales du lieu au travers d'un thème commun :

<p style="text-align: center;">Matières : inertes - organiques</p>
--

Les créations devront matérialiser le thème. Elles pourront faire le lien avec le site minier de par le choix des matériaux ou de par leur évocation :

- Les matières brutes, en résonance avec l'héritage industriel.
- La puissance électrique, l'univers mécanique fait de roues et de rouages en référence aux machines.
- Le végétal pour faire le lien avec la nature qui réinvestit la friche

Pour répondre au thème choisi, l'artiste est libre d'accéder au sujet par différents biais :

•Il peut choisir de proposer une relation entre ces deux états (opposition, confrontation, mélange, cohabitation, etc). Et, en lien avec le lieu, mettre en valeur le règne des matières brutes, ou au contraire souligner le renversement des forces qui progressivement s'opère sur le site.

•Par sa création, il peut aussi choisir d'évoquer une évolution de l'un à l'autre. L'oeuvre pourra ainsi se situer au passage de l'inanimé au vivant, du déclin industriel (mécanismes, rouages etc.) au règne végétal, de l'énergie humaine à l'absence, du plein au vide.

Et après les 3 jours ? Une soirée + une expo

• Une soirée :

Les œuvres réalisées lors de la résidence seront partie prenante de la scénographie de la soirée du 15 mai – nuit.heptogen centrale 7. Un scénographe, Emmanuel Larue, a d'ores et déjà été choisi pour orchestrer la progression de la soirée : les scènes de concert installées en divers lieux accompagneront le public dans la découverte des œuvres plastiques. Lors de la nuit.heptogen centrale 7, les œuvres seront dévoilées selon un déroulé particulier proposé par le scénographe.

• Une exposition :

Après la soirée du 15 Mai, **une exposition des œuvres créées sera ouverte jusqu'au 31 juillet 2010 avec des permanences d'ouverture** tous les dimanches assurées par l'association Centrale 7. A cette occasion, les artistes pourront exposer au public d'autres de leurs œuvres. Elles seront visibles dans la galerie de Centrale 7 ou en extérieur dans le parc de sculptures.

Pour qui ? Un public local et varié

Le public attendu sur l'événement est varié.

• Sur les 3 jours de résidence, les fins d'après-midi seront prévues pour un accueil du public local, les habitants des communes rurales alentour.

Ainsi, le public pourra non seulement voir l'évolution des créations, échanger avec les artistes mais plus simplement participer à des moments conviviaux : les débuts de soirée après une journée de travail.

• Lors de la soirée du Samedi 15 Mai, le public sera celui des amateurs de concerts de musiques actuelles mais aussi les visiteurs habituels du lieu : familles, partenaires...

Par qui ? Deux associations Partenaires

• L'association **Centrale 7**, créée en 2006, a pour vocation d'organiser la vie artistique sur le site de Nyoiseau ; ceci par la mise à disposition d'ateliers pour les artistes et le soutien à la création, l'organisation d'événements (expositions et soirées), la sensibilisation des publics (stages et ateliers jeune public) et la valorisation du patrimoine minier.

• L'association nantaise **heptogenia entertainment**, créée en 2009, a pour but d'organiser des événements culturels – les nuit.heptogen – dans des espaces singuliers qu'elle se réapproprie au travers de créations artistiques. L'association cherche à mettre en avant une cohérence avec l'esprit des places ainsi investies. Il s'agit de développer la diffusion artistique, la promotion et l'aide à la création d'artistes émergents, notamment par la collaboration avec les acteurs et créateurs de ces sites.

II / Lieux de création

L'œuvre sera réalisée **in situ**, dans un espace choisi lors d'une collaboration entre Centrale 7, l'artiste et le scénographe.

Dans la mesure du possible, **l'œuvre ne sera pas amenée à être déplacée** pour le temps de la soirée ni pour la période d'exposition ultérieure.

Les créations des artistes sculpteurs, peintres, plasticiens... n'ont pas pour objet de former un décor mais bien de contribuer au même titre que les concerts du samedi 15 Mai à faire vivre une expérience unique. Il s'agit de dépasser le cadre traditionnel de l'exposition, notamment par un **investissement important des artistes au travers de créations dans et pour le lieu.**

Les lieux sélectionnés au moment du lancement de l'appel à projet sont, entre autres, les suivants

Lieux extérieurs :

• le parking de sculptures : au pied de la Tour en béton (ancien chevalement de la Mine)

Lieux à l'intérieur de Centrale 7 (bâtiment abritant les ateliers d'artistes) :

• les anciens établis

• l'espace central (devant ou derrière l'actuelle scène).

III / Profil des participants

Peuvent participer à l'appel à projet, les personnes suivantes :

• **Homme ou Femme majeur**, pas de limite d'âge.

• Artistes dont la pratique appartient au domaine des **arts visuels** : vidéo, photographie, performance artistique, peinture, sculpture, installation, land art...

• **Artiste professionnel** (Maison des artistes) ou **en voie de professionnalisation** (démarche d'installation) ayant un statut permettant de facturer à l'association une prestation de création d'une valeur de 600 €.

IV / Critères de sélection

Le choix des artistes participants sera fait selon les critères suivants :

- Respect de la thématique exposée ci-dessus (chap I) : modernité du projet sur ce thème
- Faisabilité du projet : prise en compte des contraintes => une durée de 3 jours ; matériaux nécessaires, dimensions, respect de la sécurité du public.
- Originalité du projet : il devra se distinguer des autres projets sélectionnés pour un équilibre des propositions (intérieur - extérieur, diversité des moyens d'expression, complémentarité des supports)
- Investissement des lieux, prise en considération du site sans raconter la même chose que le bâtiment.

V / Conditions Générales

- Préparation du projet : Une journée de visite du site de Bois II sera organisée avec les artistes retenus. Elle permettra également aux participants de rencontrer les initiateurs du projet et le scénographe. La date sera fixée en fonction des disponibilités de chacun (courant avril). Il est possible pour l'artiste de venir sur place le 1er jour (mardi 11 mai) avec une amorce de travail ; l'essentiel de la réalisation devra cependant être réalisé pendant les 3 jours de résidence.
- Exposition des oeuvres : L'exposition des 7 oeuvres ainsi que des éventuelles autres oeuvres des artistes aura lieu du 23 Mai 2010 au 31 Juillet 2010 (permanences le dimanche). Un vernissage de l'exposition sera organisé le samedi 22 mai 2010.
- Propriété de l'oeuvre : Suite à sa réalisation, l'oeuvre créée en résidence deviendra la propriété de l'association Centrale 7 et restera exposée sur le site de Bois II.
- Choix du site : Les organisateurs, en concertation avec le scénographe, attribuent le site le plus approprié au projet de l'artiste en fonction des indications mentionnées dans le projet.
- Bourse : A titre d'indemnisation, chaque artiste participant et ayant satisfait aux clauses de la convention le liant à l'association bénéficie d'une bourse de 500€. Cette bourse est considérée comme une aide à la création ; elle est destinée à couvrir les frais de conception et de réalisation (matériel, matières premières). En complément et si nécessaire, des achats de matières premières pourront être réalisés par l'association et acheminés sur le site de Centrale 7 (budget maximal pris en charge sur justificatifs de factures : 100 €/projet). Vous pouvez joindre un devis estimatif de ces matériaux au projet si cela est possible.
La convention liant l'artiste participant et l'association ainsi que cette bourse ne constituent ni un contrat de travail ni le cadre d'une relation employé-employeur.
- Logement, repas : Le logement sera pris en charge pour 5 nuits (nuit du mardi 11 mai, mercredi 12 mai, jeudi 13 mai, vendredi 14 mai, samedi 15 mai). Le Logement sera réalisé chez l'habitant, sur place (dortoir) ou en camping (tente ou camping-car). D'autres types d'hébergements peuvent être envisagés si besoin.
Les repas seront pris en charge par l'association pour les journées du mardi 11 mai, mercredi 12 mai, jeudi 13 mai s'ils sont pris dans un cadre collectif.
- Transport : Le transport de la personne sur le lieu de la résidence, de ses matières premières, et de ses outils ne sont pas pris en charge par l'association. Une navette pourra néanmoins venir chercher les personnes à la gare d'Angers (train) ou à la gare de Segré (bus).
- Présence : La présence effective de l'artiste est requise pour les 3 jours de création : mardi 11 mai (à partir de 10h), mercredi 12 mai et jeudi 13 mai. Le vendredi 14 mai sera une « journée libre » au cours de laquelle une découverte de la région pourra être organisée. Les artistes sont invités à participer à la soirée nuit.heptogen centrale 7 du samedi 15 Mai ; ce qui leur permettra de découvrir leur oeuvre dans un contexte original.

Les conditions de participation sont validées et re-précisées dans une convention qui lie l'artiste à l'association Centrale 7. Ladite convention est proposée aux sept artistes retenus. Elle devra être signée par les deux parties avant la date de la résidence.

VI / Modalités de candidature :

La candidature est à nous faire parvenir **avant le lundi 15 Mars 2010 à minuit** par e-mail ou par courrier.

- Par courrier, le dossier doit être envoyé à l'adresse suivante :
Centrale 7, Carreau de Bois II, 49500 Nyoiseau
→ Le cachet de la poste fait foi pour les courriers postaux.
- Pour les envois par mail, les documents peuvent être scannés et envoyés sur l'adresse centrale7@laposte.net, le poids de l'e-mail ne doit pas dépasser 5 Mo. Un e-mail vous sera envoyé pour confirmer la réception du dossier. Merci de vérifier cette dernière étape et de nous contacter si elle n'est pas réalisée.

=> Contenu de la candidature :

- 1) Bulletin de candidature complété et signé (ci-joint)
- 2) Un ou plusieurs (jusqu'à 3) projets de création
- 3) Un extrait de book (présentation écrite et visuelle des travaux, photos, vidéos...) .
- 4) Un curriculum vitae

Tout dossier incomplet ne sera pas soumis au comité de sélection.

Merci de prévoir une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour du dossier si vous souhaitez qu'il vous soit retourné.

VII / Sélection des projets :

Une commission de 7 personnes décidera de la sélection des artistes. Celle-ci comprendra :

- trois membres d'honneur : élus, artistes, partenaires
- deux membres de Centrale 7 et deux membres de l'Association Heptogenia Entertainment
- le scénographe : Emmanuel Larue

Ces membres se réservent le droit de contacter et/ou rencontrer certains candidats pour étayer leur jugement concernant les projets et leurs auteurs.

Les projets seront étudiés du **mercredi 17 mars au mardi 23 Mars 2010** afin de retenir sept projets. Les candidats sélectionnés seront informés des résultats **au plus tard le samedi 27 mars 2010**.

VIII / Contacts :

CENTRALE 7 / Carreau de Bois II / 49500 Nyoiseau. Tel : 09 62 50 75 73

N'hésitez pas à nous contacter par email pour plus d'informations sur l'appel à projets à l'adresse :

<http://www.centrale7.net>

fionajoly@laposte.net

Des compléments d'information seront mis en ligne sur le site Internet <http://www.centrale7.net> Il est conseillé de s'y connecter régulièrement pour obtenir des informations complémentaires.

Et pour des information complémentaires sur la nuit.heptogen centrale 7 en particulier, n'hésitez pas à vous rendre sur le myspace de l'association **heptogenia entertainment** :

<http://www.myspace.com/heptogeniaentertainment>

Vous pouvez également contacter l'association par email à l'adresse suivante:

heptogenia.ent@gmail.com

Nom :

Prénom :

Sexe : F M

Adresse :
.....

Téléphone :

E-mail :

Site Internet éventuel :

Projet de création (à détailler sur une page A4 jointe) :

*Sont à expliquer la façon dont est envisagé le thème, les matériaux et la technique employés.
Vous pouvez faire des croquis.*

Lieu de création envisagé : intérieur / extérieur

Matériaux nécessaires :

matériau	Montant estimé de l'achat

Besoins en documentation éventuel :

